

L'échantillonnage aléatoire simple (EAS) ne nécessite aucune information préalable sur la population étudiée, contrairement à d'autres méthodes. Ses estimations reposent uniquement sur les données de l'échantillon. Cependant, l'EAS exige une liste exhaustive des éléments de la population, ce qui est souvent impossible, notamment pour des populations animales ou végétales sauvages en raison de leur mobilité, dispersion et visibilité variable.